

Ministère de l'Emploi
et de la Solidarité
sociale

Québec



Bureau de la sous-ministre

Québec, le 20 juin 2013

Monsieur Hervé Bertrand
135, rue Therrien
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0

Monsieur,

Pour donner suite à votre lettre reçue le 29 mai 2013, nous vous informons, conformément à l'article 47 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, que nous ne pouvons pas traiter de manière appropriée votre demande dans le délai de 20 jours prévu par la Loi.

Compte tenu de certaines contraintes, un délai supplémentaire de 10 jours nous est en effet nécessaire.

Soyez assuré cependant que nous nous efforcerons de réduire ce délai au minimum.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Céline Marquis
Conseillère en accès aux documents
et en protection des renseignements personnels

p. j.

Québec
425, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : 418 643-4820
Télécopieur : 418 643-1226
www.mess.gouv.qc.ca

Montréal
Tour de la Place-Victoria
800, rue du Square-Victoria, 28^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-1892
Télécopieur : 514 864-4854